

African Statistics Day

18 November 2009

Strengthening Civil Registration and Vital Statistics Systems in Support of National Development and MDGs in Africa



United Nations Economic Commission for Africa
African Centre for Statistics
P.O.Box 3001
Addis Ababa, Ethiopia

www.uneca.org/statistics



2009 African Statistics Day Celebrations

November 18 is African Statistics Day. This day was adopted in May 1990 by the United Nations Economic Commission for Africa (ECA) Conference of African Ministers responsible for Economic Planning and Development to be celebrated each year in order to “increase public awareness about the important role which statistics play in all aspects of social and economic life” of our countries and the continent.

The theme for this year’s African Statistics Day is: **Strengthening Civil Registration and Vital Statistics Systems in Support of National Development and MDGs in Africa.**

Importance and Status of Civil Registration and Vital Statistics

The United Nations (UN) defines civil registration as the continuous, permanent, compulsory and universal recording of the occurrence and characteristics of vital events pertaining to the population as provided through degrees or regulation in accordance with the legal requirements of each country¹.

The vital events considered in the registration system include live birth, death, foetal death, marriage, divorce, annulment of marriage, judicial separation of marriage, adoption, legitimization and recognition. Birth, death, marriage and divorce events comprise the priority vital events required by countries to be registered and the statistics to be produced in a continuous and permanent basis.

In the development of National Statistical Systems (NSSs) in Africa in the last 40 years, civil registration and vital statistics systems have not received the attention they deserve. As a result, the registration systems are largely incomplete, weak and unable to provide the routine vital statistics needed for policy and programme design, implementation and monitoring.

The key weaknesses of the systems include, among others, lack of dynamism in their methods and techniques;

¹ UN, 2002: Handbook on Training in Civil Registration and Vital Statistics Systems.

lack of political commitment and support; outdated laws and procedures; poor linkages and coordination among relevant ministries and offices; inadequate and inaccessible registration facilities; limited expertise in civil registration and vital statistics; and inadequate data security, processing and analysis tools.

Challenges and Opportunities for Improvement

Lack of complete civil registration and vital statistics (CR&VS) systems have serious consequences to a country’s national and sectoral development planning, implementation, monitoring and evaluation undertakings as well as regional and international developmental monitoring and evaluation systems, including the millennium development goals (MDGs).

It also has adverse implications on the decentralization and democratization processes and sectoral reform programs currently underway in almost all African countries.

As we celebrate this year’s African Statistics Day, we should take note of the following key messages that African countries should consider in their endeavour in improving civil registration and vital statistics systems; that:

- Civil registration—unlike all other information systems—can provide benefits to individuals and communities by producing evidences of civil status, parentage, identity, nationality and facilitate access to various human rights provisions;
- Vital statistics derived from civil registration systems are global public goods that governments and development partners need for generating comprehensive and detailed demographic and health data for the implementation and monitoring of national and sectoral interventions;
- Statistics on numbers and dynamics of births, deaths and medical causes of death are key components of demographic data and crucial for good public-health decision making; and civil registration is the conventional and most effective and efficient method of generating these vital statistics;
- Current developments and expansions of applications of IT solutions in sectoral and national development endeavours of countries is a huge opportunity for civil registration and vital statistics improvement and efficiency;
- Current decentralization and democratization processes

going on in Africa are opening incentives and opportunities for accessing civil registration services for the public residing in the predominantly rural and remote settings of Africa;

- Population census are too scarcely organised and household surveys that are generally conducted on ad-hoc basis do not allow consistent monitoring of demographic and health trends; only the civil registration and vital statistics allow comparable estimates in time and thus enable realistic evaluation of public policies;

A medium and long-term programme to be conceived

This year’s African Statistics Day aims to take civil registration and vital statistics systems as one important pillar in the strategy to change the statistical landscape in Africa in order to meet the statistical challenges of the 21st century including data for informing national development policies and programs as well as the MDGs. It is time for action and, in this connection, it is hoped that the future African Civil Registration and Vital Statistics Network will provide a regional platform for policy dialogue, exchange of views, ideas and best practices on this important subject in Africa.

The African Centre for Statistics (ACS) of the ECA has also prepared a technical note to serve as a background document accompanying this Communiqué.

The UN Economic Commission for Africa wishes you success in all the activities you will undertake in the celebration of African Statistics Day.

Journée Africaine de la Statistique

18 November 2009

Le renforcement des systèmes
d'enregistrement et de statistiques des faits
d'état civil, en appui au développement na-
tional et aux OMD en Afrique



Nations Unies Commission économique pour l'Afrique
Centre Africain pour la statistique
P.O.Box 3001
Addis Abeba, Ethiopie

www.uneca.org/statistics



Célébration de la Journée Africaine de la Statistique 2009

La Journée Africaine de la Statistique est fixée au 18 novembre. Cette date a été adoptée en mai 1990 par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) lors de la conférence des ministres africains chargés de la planification économique et du développement pour être célébrée chaque année afin « d'augmenter la conscience publique sur le rôle crucial que les statistiques jouent dans tous les aspects de la vie économique et sociale » de nos pays et du continent.

Le thème de cette année pour la Journée Africaine de la Statistique est : **Le renforcement des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil, en appui au développement national et aux OMD en Afrique.**

Importance et statut des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil en Afrique

Les Nations Unies (ONU) définissent l'enregistrement des faits d'état civil comme la prise en compte continue, permanente, obligatoire et universelle de l'occurrence et des caractéristiques des événements vitaux concernant la population ainsi que prévue par les différents règlements et conditions légales en vigueur dans chaque pays¹.

Les événements vitaux considérés dans l'enregistrement des faits d'état civil incluent les naissances vivantes, les morts, les mort-nés, les mariages, les divorces, les annulations de mariage, les séparations juridiques, les adoptions et les reconnaissances légales. Les naissances, décès, mariages et divorces constituent les événements vitaux prioritaires dont les pays exigent l'enregistrement continu afin que les statistiques des faits d'état civil soient produites de façon régulière et permanente.

Au cours des 40 dernières années, les systèmes statistiques nationaux (SSN) en Afrique n'ont pas porté au développement de l'enregistrement et des statistiques des faits d'état civil, l'attention qu'ils méritent. En conséquence, ces systèmes sont très incomplets et incapables de fournir les statistiques vitales courantes requises pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes de développement.

¹ Nations Unies – 2002 : Manuel de formation sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.

Les principales faiblesses de ces systèmes sont : le manque de dynamisme des méthodes et techniques utilisées ; le faible engagement et soutien des politiques ; des lois et des procédures périmées ; des liens et une coordination insuffisantes entre les ministères et les services concernés ; des installations d'enregistrement inadéquates et inaccessibles ; une expertise limitée dans l'enregistrement et les statistiques des faits d'état civil ; une sécurité de données, des traitements et des outils d'analyse inadaptés.

Défis et opportunités d'amélioration de l'enregistrement et des statistiques des faits d'état civil en Afrique

L'absence de systèmes complets d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil (E&S/FEC) a des conséquences graves sur le système de planification nationale et sectorielle d'un pays, sur le suivi et l'évaluation de ses réalisations ainsi que sur le pilotage au niveau régional et international du développement, y compris des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Ceci a également des implications néfastes sur les processus de décentralisation et de démocratisation en cours ainsi que sur les programmes sectoriels de réforme en vigueur dans presque tous les pays africains.

Alors que nous célébrons la Journée Africaine de la Statistique 2009, nous insistons sur les principaux messages que les pays africains ont à considérer dans leur démarche d'amélioration des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil :

- L'enregistrement des faits d'état civil - à la différence de tout autre système d'information - bénéficie aux individus et aux communautés en produisant des preuves d'état civil, de parenté, d'identité ou de nationalité et facilite l'accès à de nombreux dispositifs en faveur des droits de l'homme ;
- Les statistiques de vie, dérivées des systèmes d'enregistrement d'état civil, sont des biens publics dont les gouvernements et les partenaires au développement ont besoin pour produire des données complètes et détaillées en matière de démographie et de santé pour la mise en œuvre et le suivi tant des interventions nationales que sectorielles ;
- Les statistiques quantitatives sur la dynamique des naissances ou des décès et les causes médicales de mort sont des composantes clés des systèmes démographiques, cruciales pour la bonne prise de décision en matière de santé publique ; l'enregistrement des faits d'état civil constitue la

- méthode classique la plus efficace et efficiente pour produire les statistiques de vie ;
- Les récents développements des applications informatiques dans les domaines du développement sectoriel et national des pays africains représentent une occasion unique pour l'amélioration et l'efficacité des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil ;
- Les processus en cours de décentralisation et de démocratisation en Afrique sont des incitations et des occasions d'ouverture aux usagers du milieu rural ou résidant dans des zones isolées, d'accéder aux services d'état civil ;
- Les recensements de population, trop rarement organisés et les enquêtes ménage trop souvent conduites de façon anecdotiques, ne permettent pas un suivi fiable des tendances démographiques et de santé ; seuls l'enregistrement et les statistiques des faits d'état civil permettent des estimations comparables et dans les délais, pour une évaluation réaliste des politiques publiques en la matière.

Un programme à moyen et long terme doit être conçu

La Journée Africaine de la Statistique de cette année vise à considérer les systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil comme un pilier de la stratégie du changement du paysage statistique en Afrique. Ces systèmes renforcés, permettront ainsi de relever les défis du 21^{ème} siècle et d'abonder en informations les politiques et programmes de développement national aussi bien que le suivi des OMD.

Le temps est à l'action et il est vivement souhaité que le prochain réseau africain sur l'enregistrement et les statistiques des faits d'état civil fournisse une plateforme régionale de dialogue politique, d'échange de vues et de dissémination des bonnes pratiques sur cet important sujet en Afrique.

Le Centre Africain pour la Statistique (CAS) de la CEA a préparé à cet effet un document joint à ce Communiqué et servant de support technique.

La Commission Economique pour l'Afrique vous souhaite un plein succès dans les activités que vous entreprendrez à l'occasion de la célébration de la Journée Africaine de la Statistique.